

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
POUR UNE DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE
D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE**

- Imprimé de demande dûment complété et signé ;**
- Photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ou un extrait de naissance** (pour le demandeur de nationalité française) ;
- Photocopie du passeport de la communauté européenne** (pour les demandeurs de nationalité autre que française, mais appartenant à la communauté européenne) ;
- Photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour en cours de validité** (pour les demandeurs de nationalité étrangère, hors communauté européenne) ;
- Justificatif de domicile** (quittance de loyer ou attestation d'hébergement ou taxe d'habitation) ;
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu** (pour une demande déposée entre janvier et août de l'année n : fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année n-2, pour une demande déposée entre septembre à décembre, celui de l'année n-1) ;
- Photocopie du dernier relevé des taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties ;**
- Un relevé d'identité bancaire ou postal ;**
- Pour les personnes hébergées en famille d'accueil, fournir le contrat d'accueil et l'arrêté d'agrément ;**
- Formulaire de demande de carte d'invalidité et de carte de stationnement pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie classés en GIR 1 et 2.**